GUIDE
POUR FACILITER
LA COMMUNICATION
AVEC UNE PERSONNE
SOURDE



Coordination

Anne Bourassa, agente d'information

Collaboration

Annie Beaulieu, travailleuse sociale

Normand Bédard, chef du programme en déficience auditive – adultes et ainés

Anne-Marie Bégin, orthophoniste

Bernard Belley, agent de formation

Isabelle Blais, éducatrice spécialisée

Caroline Boies, agente administrative

Michèle Chouinard, éducatrice spécialisée

Paul Delage, agent de formation

Diane Demers, coordonatrice clinique

Nathalie Dion, éducatrice spécialisée

Louise Dostie, éducatrice spécialisée

Gisèle Gauthier, agente de formation

Isabelle Guay, psychologue

Annie Plamondon, chef du programme en déficience auditive – adultes et ainés

Josée Tousignant, organisatrice communautaire

Conception graphique

Manon Desharnais, technicienne en communication

© Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, 2014

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-922242-50-8



GUIDE POUR FACILITER LA COMMUNICATION AVEC UNE PERSONNE SOURDE

Introduction	1
École et milieu de garde	5
Comprendre la dynamique familiale	5
Pour faciliter la communication avec un parent sourd	8
Quelques signes en LSQ	11
Travail	19
Intégrer harmonieusement une personne sourde dans l'organisation du travail	19
Pour faciliter la communication avec un employé sourd	20
Quelques signes en LSQ	23
Santé et services sociaux	31
Intervention brève ou ponctuelle	32
Intervention à moyen ou à long terme	34
Quelques signes en LSQ	39
Outils et références	45
La langue des signes québécoise (LSQ) et la culture sourde	47
Règles d'or pour communiquer avec une personne sourde	49
Le service d'interprétariat visuel	51
Les appels téléphoniques (Service de relais Bell)	53
La lecture labiale	55
L'écriture simplifiée	59
La télécopie illustrée	61
Les technologies de l'information et de la communication	65
Mythes et réalité	67
Quelques signes supplémentaires en LSQ	69
Bibliographie	75



INTRODUCTION

Le présent guide vise à faciliter la communication avec les personnes sourdes dans différents contextes (école, travail, réseau de la santé).

On entend par « personnes sourdes », les personnes qui n'ont pas du tout d'audition ou trop peu pour fonctionner avec ce sens. On les appelle aussi « Sourds gestuels » parce que ces personnes communiquent entre elles par un langage fait de gestes, de mouvements et d'expressions faciales. En effet, la langue des signes québécoise (LSQ) est souvent leur langue maternelle, tandis qu'ils apprennent le français comme langue seconde. La connaissance de cette deuxième langue varie d'une personne à l'autre.

Ce guide s'intéresse à la communication avec ces personnes sourdes qui utilisent la LSQ comme principal mode de communication. Il ne concerne donc pas les personnes malentendantes, ou ayant une déficience auditive, qui peuvent pallier le manque d'audition par un appareil auditif ou un système d'amplification.

L'utilisation de ce guide vous permettra de :

- Découvrir des moyens simples et accessibles pour communiquer à l'occasion avec une personne sourde;
- Vous familiariser avec les modes de communication des Sourds afin de mieux comprendre leur réalité;
- Développer vos compétences et vous outiller pour communiquer régulièrement avec un parent, un employé ou un usager sourd;
- Connaitre les ressources disponibles pour vous soutenir dans vos interactions avec une personne sourde.

Les trois premiers chapitres du guide sont conçus de manière à vous fournir brièvement l'information la plus pertinente selon le contexte dans lequel vous communiquez avec une personne sourde. La section « Outils et références » approfondit certains sujets et vous propose des outils de communication.



BIBLIOGRAPHIE

COMITÉ ACTION PERSONNES HANDICAPÉES INTÉGRATION TRAVAIL. Surdité et travail : découvrir, comprendre, embaucher. Pochette d'information.

DUMONT, Annie, et Christian Calbour (2002). Voir la parole : lecture labiale, perception audiovisuelle de la parole. Volume 18 de Collection d'orthophonie. Édition Elsevier Masson, 231 p.

LAJEUNESSE, L., et H. Perreault (1998). «Intervenir auprès de sourds dans une démarche individualisée», dans Lecture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives, C. Dubuisson et D. Daigle (éd.), Montréal : Les Éditions Logiques, p. 289-303.

LAPOINTE, G. (1993). Les concepts de communauté et de culture sourdes (revue de littérature), Institut des Sourds de Charlesbourg , 69 p.

Sources pour les illustrations

DELAGE, Paul, et Tremblay, Claudette. Le français signé. Tomes 1, Charlesbourg, Commission scolaire des Premières Seigeuries, 1983, 204 p.

DELAGE, Paul, et Tremblay, Claudette. Le français signé. Tomes 2, Charlesbourg, Commission scolaire des Premières Seigeuries, 1984, 99 p.

DELAGE, Paul, et Tremblay, Claudette. Le français signé. Tomes 3, Charlesbourg, Commission scolaire des Premières Seigeuries, 1986, 99 p.

DELAGE, Paul, et Tremblay, Claudette. Le français signé. Tomes 4, Charlesbourg, Commission scolaire des Premières Seigeuries, 1989, 99 p.



ÉCOLE ET MILIEU DE GARDE

Comprendre la dynamique familiale

L'environnement familial d'un enfant dont un des parents ou ses deux parents sont sourds possède des caractéristiques particulières, notamment :

- La communication se fait sur un mode bilingue (LSQ et français);
- La compréhension passe souvent par le visuel et le concret;
- L'enfant a accès à plus d'information que les parents;
- La surresponsabilisation de l'enfant est fréquente.

Un mode de communication différent

L'enfant dont un des parents est sourd évolue dans un environnement bilingue (LSQ et français). La langue des signes québécoise (LSQ) est souvent le principal moyen de communication de la famille. C'est avec la LSQ que les parents sourds transmettent les règles de vie et communiquent leurs pensées affectueuses à leur enfant. Bien que différente à plusieurs égards, la LSQ est une langue à part entière, aussi valable et riche que le français.

Dans ce contexte, la compréhension passe souvent par le visuel et le concret. Comme les parents sourds communiquent avec une langue dite « visuelle » et qu'ils se servent beaucoup de ce qu'ils voient pour comprendre et interpréter le monde, l'enfant développe aussi cette habileté.

Plus d'information pour l'enfant et surresponsabilisation

L'enfant a accès à plus d'information que les parents puisque, dans la société, la majorité de l'information est véhiculée en français, tant à l'oral qu'à l'écrit. Le sentiment de compétence que cela engendre peut être valorisant. Cette situation peut aussi créer un sentiment de pouvoir chez l'enfant qui doit gérer beaucoup d'information (appels téléphoniques, messages divers de la part d'adultes qui passent par l'enfant pour entrer en contact avec les parents).

En gérant l'information et en sentant ses parents impuissants dans certaines situations, l'enfant peut aussi prendre le rôle de chef dans la famille. Il peut même être perçu ou se percevoir comme un sauveur capable de pallier la surdité de ses parents.

Ces rôles, ces compétences et ce pouvoir d'information entrainent souvent une surresponsabilisation de l'enfant. Pour les parents sourds et les adultes entendants qui gravitent autour de lui, la tentation d'utiliser l'enfant comme interprète est grande. C'est souvent fait sans mauvaise intention. Cela ajoute néanmoins un poids sur les épaules de l'enfant et le force à prendre un rôle pour lequel il n'a ni la maturité ni les compétences.

Intervenir adéquatement avec les parents sourds

 Communiquez directement avec les parents sourds comme vous le faites avec les autres parents. Ne passez pas par l'enfant pour transmettre des messages.

 Utilisez des mots simples, des illustrations, des pictogrammes et des photographies pour faciliter la compréhension des messages écrits à l'intention des parents sourds.

 Prenez le temps de bien informer les parents. Assurez-vous qu'ils ont compris afin qu'ils puissent guider leurs enfants et ainsi remplir pleinement leur rôle.

Utilisez un cahier de suivi pour communiquer aux parents sourds toute information importante concernant leur enfant (ex.: blessure, problème de santé, activité spéciale). Les parents pourront ainsi mieux comprendre leur enfant et lui enseigner les signes en rapport avec la situation. Il arrive souvent que l'enfant sache exprimer en français certains concepts, mais pas en LSQ, et vice-versa.

- Fournissez des exemples concrets aux parents. Montrez-leur le matériel qui sera utilisé avec l'enfant. Faites-leur visiter le CPE ou l'école. Expliquez-leur la philosophie du milieu et présentez l'horaire habituel du jeune. Invitez-les à vivre une période d'activités pour bien comprendre le fonctionnement du milieu.
- Favorisez l'autodétermination des parents sourds en leur fournissant les informations leur permettant de prendre des décisions et d'agir. Invitez les parents à participer aux réunions de parents et aux sorties.
- Invitez les parents sourds à venir dans la classe enseigner quelques signes de la LSQ au groupe d'enfants.

Intervenir adéquatement avec l'enfant

- Ne demandez pas à l'enfant de servir d'interprète. Ne lui faites pas traduire en LSQ ce que vous voulez dire à ses parents sourds, ni de vous traduire en français ce que ses parents ont signé en LSQ.
- Ne communiquez pas en signes avec l'enfant.
 L'apprentissage d'une langue seconde se
 fait mieux si les deux langues sont parlées
 dans des milieux différents et par des
 personnes différentes. Stimuler la LSQ
 demeure la responsabilité des parents
 sourds, alors que le milieu de garde
 ou l'école doit stimuler l'utilisation du
 français.
- Apprenez à l'enfant à se familiariser avec les concepts abstraits et les expressions françaises. Expliquer le monde et la culture populaire francophone (comptines, histoires, chansons, bruits de l'environnement, etc.). Utilisez au besoin des illustrations, des pictogrammes et des photographies pour faciliter la compréhension de l'enfant.
- Valorisez auprès de l'enfant le fait que ses parents sourds lui enseignent la langue des signes.

Pour faciliter la communication avec un parent sourd

Communiquer avec une personne sourde peut sembler complexe de prime abord. Pour se sentir plus en confiance, il est utile de connaître quelques règles de base. Vous pouvez :

- Utiliser vos moyens habituels de communication en vérifiant la compréhension de la personne sourde;
- Vous familiariser avec la LSQ, le principal mode de communication des Sourds gestuels;
- Adapter certains outils de communication;
- Faire appel à des ressources compensatoires (ex. : interprétariat visuel, Service de relais Bell).

Les Sourds gestuels ont l'habitude de communiquer avec des personnes entendantes. N'hésitez pas à leur demander comment faciliter vos interactions.



Pour développer vos compétences

Dans la section « Outils et références » de ce guide, nous vous invitons à consulter en priorité les sujets suivants :



Règles d'or pour communiquer avec une personne sourde

p. 49

- Comment être efficace?
- Ce qu'il faut faire et ne pas faire pour se faire comprendre.



La lecture labiale

p. 55

- Comment la personne sourde peut-elle lire sur les lèvres? Qu'est-ce qu'elle peut saisir ou non?
- Ce qu'il faut faire et ne pas faire pour se faire comprendre.



La langue des signes québécoise (LSQ) et la culture sourde

p. 47

- La langue des signes est constituée d'une suite de gestes des mains que l'on appelle signes et qui sont agencés suivant une syntaxe régie par une logique spatiale et temporelle.
- Pourquoi les personnes sourdes ne se considèrent-elles pas comme des personnes handicapées?



L'écriture simplifiée

p. 59

- L'écriture peut être utilisée en direct lors d'une rencontre avec une personne sourde ou pour lui transmettre une information à distance.
- Le français ayant une structure différente de la LSQ, il est recommandé d'adopter certaines techniques de simplification de l'écriture.



La télécopie illustrée

p. 61

Un moyen efficace pour transmettre rapidement une information brève.



Le service d'interprétariat visuel : 418 622-1037

p. 51

- Un service professionnel, fiable, confidentiel et pratique.
- Recommandé dans divers secteurs d'activités lorsque l'échange d'information est crucial et complexe pour une communication efficiente.



Le Service de relais Bell: 1 800 855-0511

p. 53

- Ce service permet aux personnes entendantes de communiquer avec une personne sourde, et vice-versa, par l'intermédiaire d'un téléphoniste.
- Appels confidentiels et sans frais supplémentaires.



Les technologies de l'information et de la communication

p. 65

- Visioconférence, texto, Skype, etc. : y avez-vous pensé?
- Avantages et pièges de ces technologies.

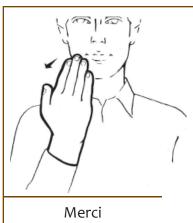
Quelques signes en LSQ



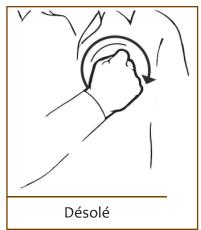


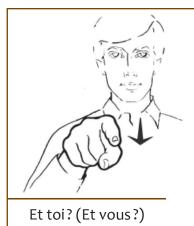




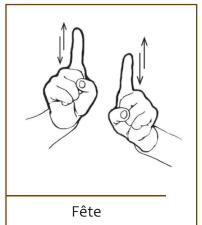


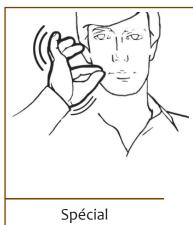




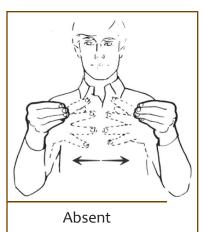


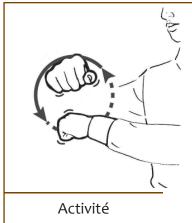


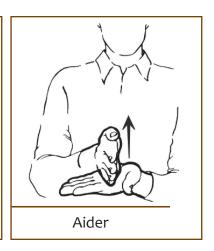


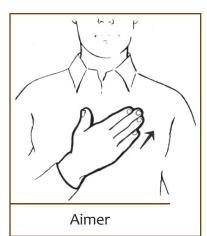


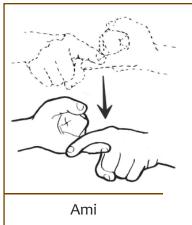




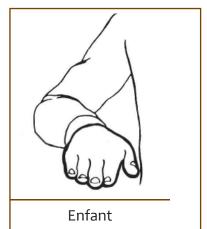


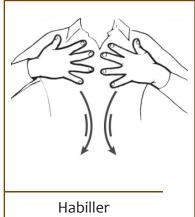


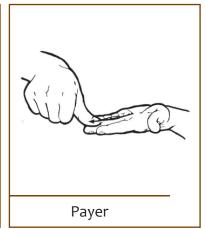


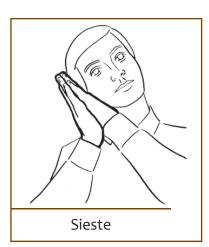






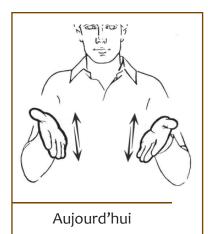








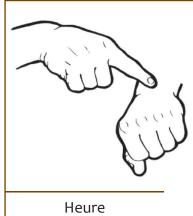




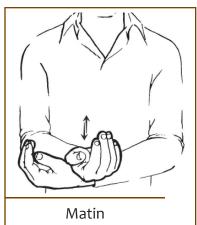






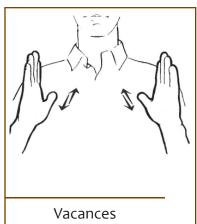


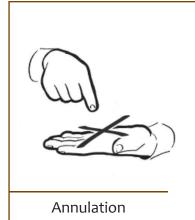


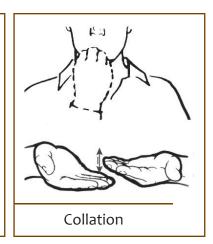


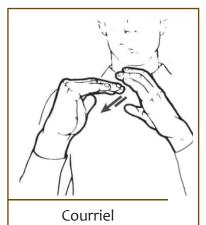


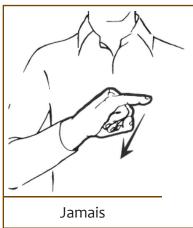


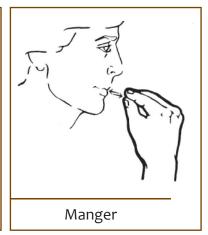




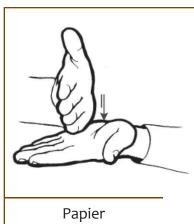


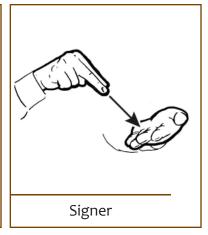




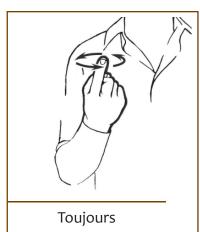


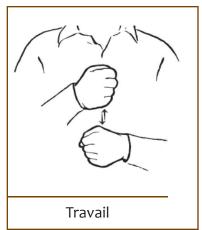












Source : DELAGE, Paul et TREMBLAY, Claudette. Le français signé. Tomes 1 à 4, Charlesbourg, Commission scolaire des Premières Seigneuries.



Intégrer harmonieusement une personne sourde dans l'organisation du travail

L'intégration d'une personne sourde dans un milieu de travail demande une attention particulière en début d'emploi. Par la suite, il est nécessaire de porter attention lors de contextes tels que :

- Nouveaux apprentissages (exemple: ajout ou modification de tâches);
- Modification dans les interactions (exemples : nouveau superviseur);
- Gestion du climat de travail (exemple : conflit de travail, nouveau collègue).

Sachant que ces situations ont un impact sur la communication, il est possible de prévoir et d'appliquer des solutions pour répondre aux besoins de l'employé sourd et du milieu de travail. Divers types d'intervention peuvent alors être envisagés tels que :

- Aide à la communication;
- Soutien à la personne sourde et à son milieu de travail;
- Adaptation du poste de travail;
- Information et sensibilisation.

L'employeur et la personne sourde peuvent faire appel à l'IRDPQ pour obtenir du soutien de ressources spécialisées.

Aide à la communication

Pour faciliter la communication lors de changement dans l'organisation du travail, il peut être utile, entre autres, de préparer du matériel de communication adapté. Ce matériel peut ainsi aider la personne sourde à comprendre la situation, à atteindre un rendement optimal et à assurer la sécurité de tous. Les intervenants de l'IRDPQ peuvent aider l'employé sourd et son employeur en:

- Évaluant les besoins de l'employé sourd, de ses collègues et de l'employeur;
- Développant du matériel adapté en fonction de la situation.

Soutien à la personne sourde et à son milieu de travail

Les intervenants de l'IRDPQ peuvent aider la personne sourde à développer ses habiletés de communication et de résolution de problème. Ils peuvent aussi intervenir auprès des personnes (gestionnaires et collègues) qui interagissent avec l'employé sourd.

Adaptation du poste de travail

L'évaluation et l'adaptation du poste de travail a pour but d'augmenter la productivité de la personne sourde, d'assurer sa sécurité et celle de l'ensemble des employés.



Pour faciliter la communication avec un employé sourd

Communiquer avec une personne sourde peut sembler complexe de prime abord. Pour se sentir plus en confiance, il est utile de connaître quelques règles de base. Vous pouvez :

- Utiliser vos moyens de communication habituelle en tenant compte de la manière dont l'employé sourd peut les percevoir;
- Adapter certains outils de communication;
- Faire appel à du soutien spécialisé.

Votre employé sourd a l'habitude de communiquer avec des personnes entendantes. N'hésitez pas à lui demander comment faciliter vos interactions.



Pour développer vos compétences

Dans la section « Outils et références » de ce guide, nous vous invitons à consulter en priorité les sujets suivants :



Règles d'or pour communiquer avec une personne sourde

p. 49

- Comment être efficace?
- Ce qu'il faut faire et ne pas faire pour se faire comprendre.



La lecture labiale

p. 55

- Comment la personne sourde peut-elle lire sur les lèvres? Qu'est-ce qu'elle peut saisir ou non?
- Ce qu'il faut faire et ne pas faire pour se faire comprendre.



La langue des signes québécoise (LSQ) et la culture sourde

p. 47

- La langue des signes est constituée d'une suite de gestes des mains que l'on appelle signes et qui sont agencés suivant une syntaxe régie par une logique spatiale et temporelle.
- Pourquoi les personnes sourdes ne se considèrent-elles pas comme des personnes handicapées?



L'écriture simplifiée

p. 59

- L'écriture peut être utilisée en direct lors d'une rencontre avec une personne sourde ou pour lui transmettre une information à distance.
- Le français ayant une structure différente de la LSQ, il est recommandé d'adopter certaines techniques de simplification de l'écriture.



La télécopie illustrée

p. 61

• Un moyen efficace pour transmettre rapidement une information brève.



Le service d'interprétariat visuel : 418 622-1037

p. 51

- Un service professionnel, fiable, confidentiel et pratique.
- Recommandé dans divers secteurs d'activités lorsque l'échange d'information est crucial et complexe pour une communication efficiente.



Le Service de relais Bell: 1 800 855-0511

p. 53

- Ce service permet aux personnes entendantes de communiquer avec une personne sourde, et vice-versa, par l'intermédiaire d'un téléphoniste.
- Appels confidentiels et sans frais supplémentaires.

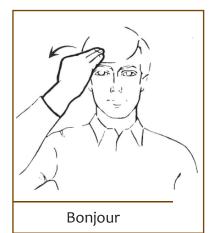


Les technologies de l'information et de la communication

p. 65

- Visioconférence, texto, Skype, etc.: y avez-vous pensé?
- Avantages et pièges de ces technologies.

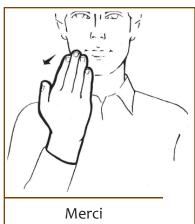
Quelques signes en LSQ





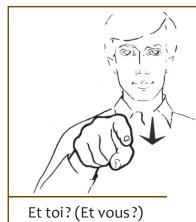




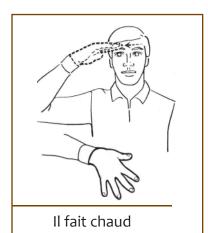


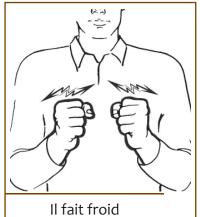




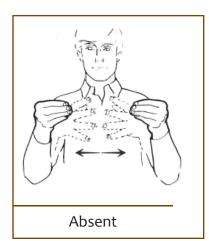


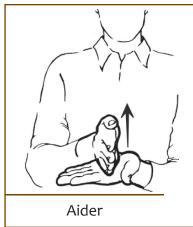


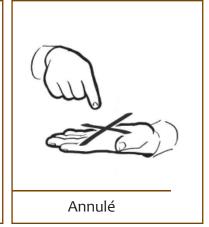


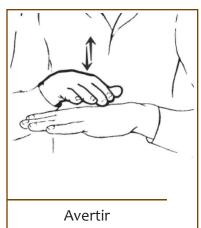


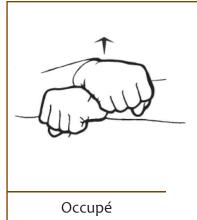






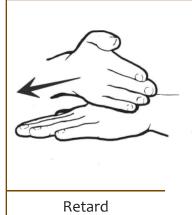




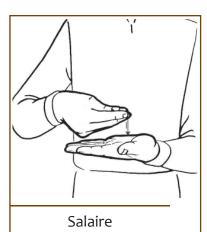




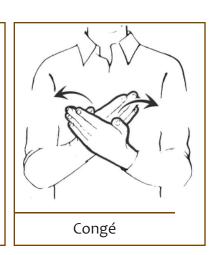




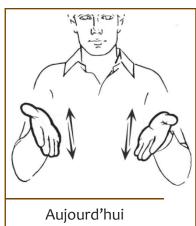




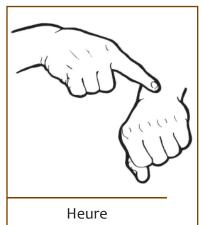




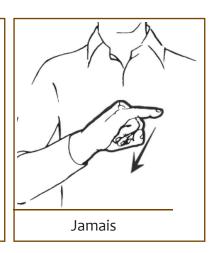


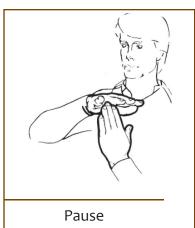




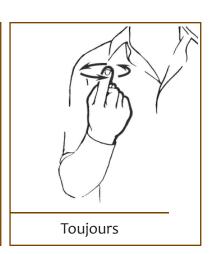








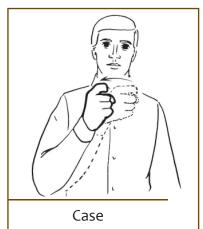


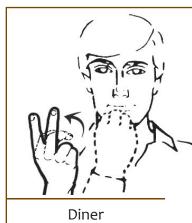


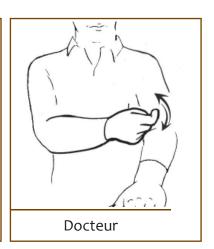




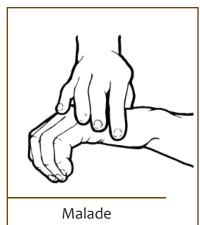




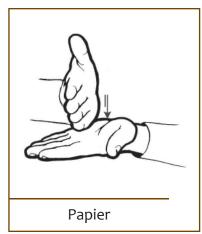


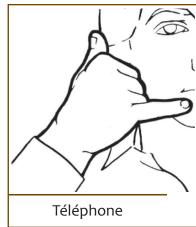




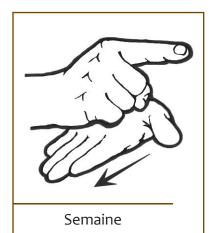






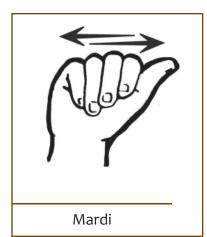


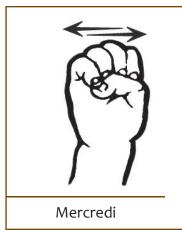


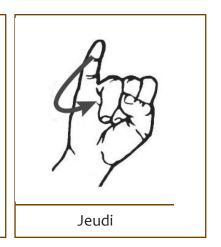


















Source: DELAGE, Paul et TREMBLAY, Claudette. Le français signé. Tomes 1 à 4, Charlesbourg, Commission scolaire des Premières Seigneuries.



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Tout intervenant du réseau de la santé et des services sociaux peut être appelé à intervenir auprès d'une personne sourde, que ce soit lors d'un épisode isolé ou pour un suivi régulier. Avoir à intervenir régulièrement auprès d'une personne sourde requiert des compétences qui ne sont pas toutes nécessaires pour une intervention brève et ponctuelle.

L'intervention brève ou ponctuelle peut se produire occasionnellement dans des situations telles que :

- Urgence médicale
- Consultation dans une clinique, au CLSC, à l'hôpital
- Demande de service ou intervention au Centre Jeunesse ou dans un organisme communautaire
- Situation de crise

L'intervention à moyen ou à long terme est requise lorsque le professionnel de la santé est appelé à rencontrer la personne sourde régulièrement ou à plusieurs reprises. Par exemple :

- Thérapie psychosociale individuelle ou familiale;
- Suivi médical ou de réadaptation.



Intervention brève ou ponctuelle

Communiquer avec une personne sourde peut sembler complexe de prime abord. Pour se sentir plus en confiance, il est utile de connaitre quelques règles de base. Vous pouvez utiliser une combinaison de différents modes d'expression. Les Sourds gestuels n'ont pas tous le même niveau de connaissance du français écrit ni la même habileté à lire sur les lèvres.

i lire sur les levres.

- Lorsque vous planifiez une rencontre avec une personne sourde :
 - Prévoyez plus de temps pour assurer une bonne compréhension réciproque;
 - Préparez le plan de la rencontre en faisant la liste des sujets à aborder.
- Afin de créer un climat favorable à la communication, il importe de rester détendu et accueillant.
- Pour que la personne sourde perçoive le maximum d'information lorsque vous lui parler :
 - Assurez-vous que la personne sourde vous regarde; sinon attirez son regard en la touchant ou en bougeant votre main;
 - Placez-vous face à la personne sourde, sans cacher votre visage ni votre bouche;
 - Soyez expressif, mimez, faites des gestes, pointez les objets ou les personnes concernés;
 - Faites des phrases courtes et utilisez des mots simples.



- Soyez attentif aux signes d'incompréhension provenant de la personne sourde.
 Par exemple :
 - Sourcils froncés ou regard interrogateur;
 - Réponse hors sujet ou hochement de tête non pertinent;
 Ex.: Depuis combien de temps êtes-vous malade? Oui
 - Regard dirigé ailleurs;
 - Mouvement d'impatience.
- En cas de doute, vous pouvez vérifier si la personne sourde a bien compris en lui posant une question (ex.: à quel endroit on se rencontre?). Si elle n'a pas compris, répétez votre message en utilisant d'autres mots (ex.: où je te rencontre?). Vous pouvez aussi lui demander ce que vous pouvez faire pour faciliter la communication.
- À éviter :
 - Les contrejours qui font obstacle à une bonne visibilité;
 - Les objets (gomme, cigarette, crayon, paille) dans la bouche;
 - Faire semblant d'avoir compris.
- Des services peuvent vous aider à communiquer avec une personne sourde, notamment :
 - Le service régional d'interprétariat de l'Est du Québec : 418 622-1037
 Un service professionnel, fiable, confidentiel et pratique
 (pour en savoir plus, consultez la p. 51);
 - Le Service de relais Bell: 1 800 855-0511
 Appels confidentiels et sans frais supplémentaires.
 Ce service permet aux personnes entendantes de communiquer avec une personne sourde, et vice-versa, par l'intermédiaire d'un téléphoniste (pour en savoir plus, consultez la page 53).

Intervention à moyen ou à long terme

Les conseils suivants peuvent vous aider à intervenir adéquatement auprès d'une personne sourde :

- S'assurer d'utiliser une communication adaptée;
- Tenir compte des différences;
- Établir une communication adaptée permettant l'alliance thérapeutique;
- Favoriser l'autonomie, l'implication et l'autodétermination de la personne sourde;
- Accroitre vos connaissances et développer vos compétences sur les modes de communication des personnes sourdes.

S'assurer d'une bonne communication

- N'hésitez pas à consacrer du temps et à fournir des efforts pour comprendre et être compris de la personne sourde. Établir une bonne communication permet de créer et de maintenir une relation favorisant une intervention optimale.
- Les Sourds gestuels ont l'habitude de communiquer avec des personnes entendantes. N'hésitez pas à leur demander comment faciliter vos interactions.
- Portez une attention particulière à votre attitude non verbale. N'hésitez pas à être expressif. Assurez-vous autant que possible que vos expressions et vos gestes sont congruents avec le contenu de votre discours. Saviez-vous qu'à l'oral le ton de la voix est complémentaire aux mots employés? Avec une personne sourde, l'expression du visage remplace le ton de la voix.

- Vérifiez que la personne sourde comprend bien le sens de vos interventions.
 Assurez-vous de sa compréhension des renseignements essentiels.
 Sa connaissance parfois limitée du français peut faire en sorte qu'elle manque d'information de base. Ne tenez pas pour acquis que certains concepts largement compris par la population sont connus de la personne sourde. N'hésitez pas à lui donner plus d'explications.
- Traitez d'un sujet à la fois et indiquez à la personne sourde lorsque vous passez au sujet suivant.
- Attendez que la personne sourde ait fini d'exprimer son idée avant de lui répondre.
- Donnez des exemples à partir de ce que la personne sourde connait.
- Utilisez du matériel visuel pendant les interventions (calendrier, dessins, tableaux).
- Souvent, les personnes sourdes aiment qu'on utilise la LSQ avec elles. Elles se sentent ainsi considérées. Pourquoi ne pas apprendre quelques signes de la LSQ?
- Lorsque l'échange d'information est crucial et complexe, et que la communication doit être efficace, faites appel au Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec (SRIEQ): 1 800 268-1037.

Tenir compte des différences

- Il est souvent très difficile pour la personne sourde de moduler sa voix. Il se peut même qu'elle ne se rende pas compte qu'elle émet des sons en s'exprimant. Contrairement à une personne entendante, une voix forte chez un Sourd gestuel ne signifie pas automatiquement qu'il est fâché ou agressif. N'oubliez pas de tenir compte de ces différences dans votre interprétation des intonations de sa voix.
- La langue des signes utilise un mode gestuo-visuel. L'expression du visage est plus riche et certaines actions faciales ont une importance cruciale. L'expression faciale est porteuse de sens comme le ton de voix l'est pour les personnes entendantes. Donc l'interprétation des expressions du visage combinée aux signes et aux mouvements du corps peuvent vous sembler démontrer une émotion intense ce qui n'est pas le cas la plupart du temps.

Établir l'alliance thérapeutique

- Il est important de prendre le temps de bien établir l'alliance thérapeutique. Il se peut que la personne sourde ait eu des expériences négatives de relations avec des entendants. En tels cas, il n'est pas rare qu'elle soit méfiante à l'égard des intervenants entendants.
- Assurez-vous de lui fournir toutes les explications nécessaires à sa compréhension du contexte, afin d'obtenir un consentement éclairé aux soins. Par exemple : fonctionnement de votre service, implications d'adhérer aux traitements, alternatives.
- Faites preuve de transparence dans vos intentions et vos agissements. En rendant l'intervention prévisible, vous favorisez un sentiment de confiance.
- Portez une grande attention à la confidentialité. La communauté sourde étant très petite, il est facile de reconnaitre un autre usager sourd à partir de peu d'information.
- Ne passez pas par de tierces personnes pour communiquer avec un adulte sourd. Par exemple: ne donnez pas un rendez-vous à un adulte par l'intermédiaire de son enfant; ne questionnez pas la mère d'un jeune homme sourd concernant les besoins de son fils.

Favoriser l'autonomie, l'implication et l'autodétermination de la personne sourde

- Permettre à la personne sourde d'assumer ses responsabilités et de faire ses propres choix favorise son estime et sa confiance en elle-même.
- Demeurez vigilant afin de ne pas surprotéger ou encourager l'ingérence des proches. Certaines personnes sourdes ont grandi auprès de proches surprotecteurs. Elles ont pu développer l'habitude, ou même l'attente, que d'autres fassent à leur place. Cette attitude contribue au maintien d'une faible estime de soi et d'une faible confiance en soi.
- Privilégiez le processus de résolution de problèmes. Les parents transmettent habituellement et de manières implicites cette habileté dans l'éducation de leur enfant. Chez la personne sourde, les difficultés de communication avec les parents peuvent entrainer une déficience de cette habileté.
 L'acquérir lui permet de mieux comprendre la situation. Elle peut davantage participer à la recherche et à l'application de solutions.

Accroitre vos connaissances et développer vos compétences

Dans la section « Outils et références » de ce guide, nous vous invitons à consulter en priorité les sujets suivants :



Le service d'interprétariat visuel: 418 622-1037

p. 51

- Un service professionnel, fiable, confidentiel et pratique.
- Recommandé dans divers secteurs d'activités lorsque l'échange d'information est crucial et complexe pour une communication efficiente.



Le Service de relais Bell: 1 800 855-0511

p. 53

- Ce service permet aux personnes entendantes de communiquer avec une personne sourde, et vice-versa, par l'intermédiaire d'un téléphoniste.
- Appels confidentiels et sans frais supplémentaires.



L'écriture simplifiée

p. 59

- L'écriture peut être utilisée en direct lors d'une rencontre avec une personne sourde ou pour lui transmettre une information à distance.
- Le français ayant une structure différente de la LSQ, il est recommandé d'adopter certaines techniques de simplification de l'écriture.



La télécopie illustrée

p. 61

• Un moyen efficace pour transmettre rapidement une information brève.



La lecture labiale

p. 65

- Comment la personne sourde peut-elle lire sur les lèvres? Qu'est-ce qu'elle peut saisir ou non?
- Ce qu'il faut faire et ne pas faire pour se faire comprendre.



La langue des signes québécoise (LSQ) et la culture sourde

p. 47

- La langue des signes est constituée d'une suite de gestes des mains que l'on appelle signes et qui sont agencés suivant une syntaxe régie par une logique spatiale et temporelle;
- Pourquoi les personnes sourdes ne se considèrent-elles pas comme des personnes handicapées?



Les technologies de l'information et de la communication

p. 65

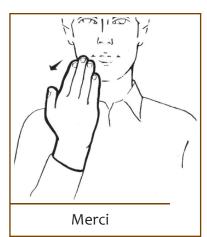
- Visioconférence, texto, Skype, etc.: y avez-vous pensé?
- Avantages et pièges de ces technologies.

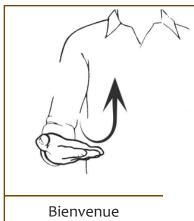
Quelques signes en LSQ



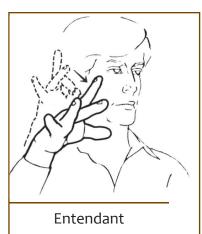


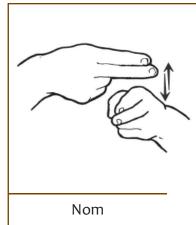


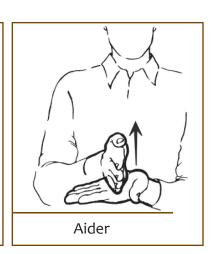




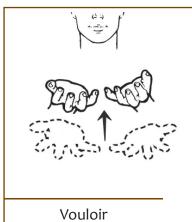


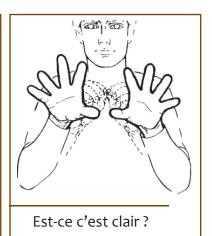


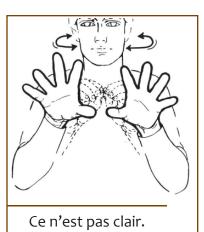




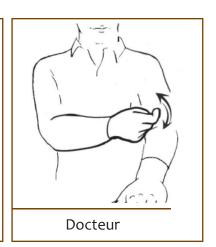


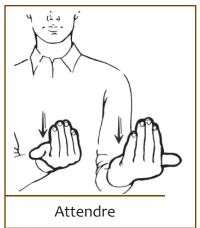


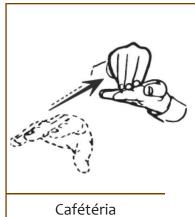




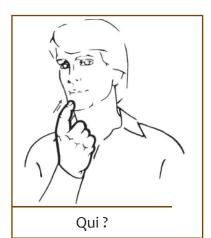




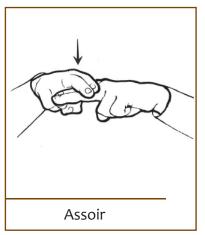


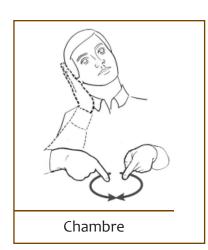


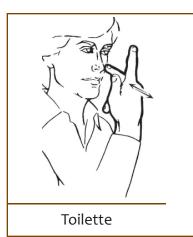


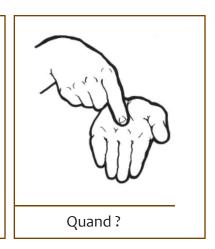


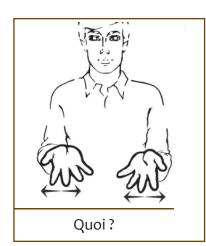


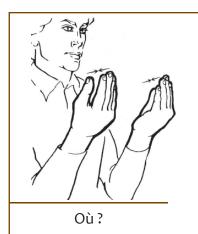


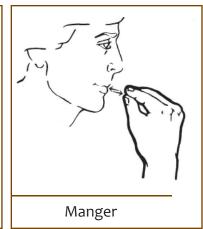








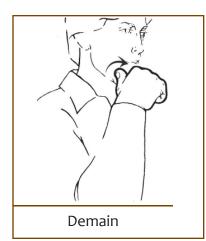


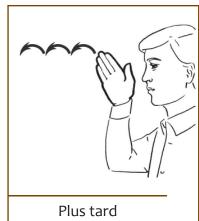






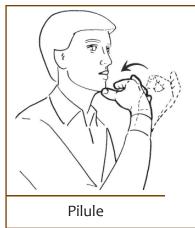














Source : DELAGE, Paul et TREMBLAY, Claudette. Le français signé. Tomes 1 à 4, Charlesbourg, Commission scolaire des Premières Seigneuries.



OUTILS ET RÉFÉRENCES

LSQE	La langue des signes québécoise (LSQ) et la culture sourde	47
	Règles d'or pour communiquer avec une personne sourde	49
(5g)	Le service d'interprétariat visuel	51
	Les appels téléphoniques (Service de relais Bell)	53
	La lecture labiale	55
Adresse?	L'écriture simplifiée	59
	La télécopie illustrée	61
	Les technologies de l'information et de la communication	65
(19)	Mythes et réalité	67
	Quelques signes supplémentaires en LSQ	69



LA LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE ET LA CULTURE SOURDE

La majorité des Sourds du Québec communiquent entre eux en utilisant principalement une langue signée. Cette langue porte le nom de langue des signes québécoise ou LSQ.

La LSQ est une langue visuogestuelle qui est produite par le mouvement des mains, du visage et du corps. C'est une langue vivante et son lexique évolue dans le temps tout comme les langues vocales.

La LSQ est une langue à part entière constituée de 5 paramètres :

- la position des doigts (1) et de la main (2)
- les mouvements (3)
- l'emplacement (4) et l'expression du visage (5)

Elle comporte une syntaxe et une grammaire.

Par exemple:

- Le caractère visuogestuel de la LSQ fait une utilisation importante de l'espace pour établir l'accord du verbe notamment.
- L'utilisation du pointé sert de pronom, de déterminant défini et d'adverbe locatif.
- Dans un énoncé, deux éléments peuvent être exprimés simultanément ou encore le pluriel peut être indiqué par le mouvement.
- La négation se résume parfois à un hochement de tête et l'interrogation à une expression du visage.

La LSQ est une langue en « 3D », il est possible d'exprimer plusieurs idées simultanément. C'est une langue visuelle et gestuelle.

La culture sourde

Employé comme nom, le mot « Sourd » prend la majuscule pour indiquer que les Sourds font partie d'une culture à part entière, au même titre que les Québécois ou les Français, puisqu'ils ont une langue qui leur est propre. En effet, la langue des signes québécoise (LSQ) est souvent leur langue maternelle, tandis qu'ils apprennent le français comme langue seconde.

Les Sourds considèrent faire partie d'un groupe culturel différent, un peu à la manière d'un groupe ethnique. Plusieurs Sourds vivent la surdité comme une culture et non un handicap puisqu'ils possèdent leur propre langue et un réseau social formé de personnes sourdes avec qui ils partagent des moments importants de leur vie.

La communauté sourde possède ses propres valeurs et traditions partagées par ses membres. « Les Sourds ne nient pas leur perte auditive, mais ils ne se reconnaissent pas d'abord comme des personnes handicapées. » (Gérard Lapointe)

Selon l'anthropologue Charles Gaucher : « Cette façon d'être repose principalement sur l'utilisation d'une langue signée, mais implique aussi des dynamiques communautaires propres aux Sourds, telles que les mariages entre Sourds, le fait d'avoir l'impression d'appartenir à une famille sourde qui prend forme dans les activités associatives ou encore à travers des manifestations artistiques singulières comme la poésie en langue des signes. »

Ce sentiment d'appartenance bien présent au sein de la communauté sourde apparait sous différentes formes. Par exemple, il n'est pas rare de voir, dans des communications écrites entre personnes sourdes, des phrases telles que « Soyons fiers d'être Sourds ».

Par ailleurs, le terme « malentendant » désigne les personnes qui ont une déficience auditive, mais qui communiquent quand même oralement (au moyen de la parole).

L'appellation « sourd-muet », utilisée autrefois pour désigner les personnes sourdes gestuelles n'est plus considérée comme exacte, puisque ces personnes ne sont pas muettes.



RÈGLES D'OR POUR COMMUNIQUER AVEC UNE PERSONNE SOURDE

Pour communiquer avec une personne sourde, on utilise une combinaison de différents modes d'expression. Les Sourds n'ont pas tous le même niveau de connaissance du français écrit ni la même habileté à lire sur les lèvres.

- Afin de créer un climat favorable à la communication, il importe de rester détendu et accueillant.
- Pour que la personne sourde perçoive le maximum d'information lorsque vous lui parler :
 - Assurez-vous que la personne sourde vous regarde; sinon attirez son regard en la touchant ou en bougeant votre main;
 - Placez-vous face à la personne sourde, sans cacher votre visage ni votre bouche;
 - Soyez expressif, mimez, faites des gestes, pointez les objets ou les personnes concernées;
 - Faites des phrases courtes et utilisez des mots simples, à l'oral et à l'écrit.
- Soyez attentif aux signes d'incompréhension provenant de la personne sourde. Par exemple :
 - Sourcils froncés ou regard interrogateur;
 - Réponse hors sujet ou hochement de tête non pertinent ex.: Depuis combien de temps êtes-vous marié? Oui
 - Regard dirigé ailleurs;
 - Mouvement d'impatience.
- En cas de doute, vous pouvez vérifier si la personne sourde a bien compris en lui posant une question (ex.: à quel endroit on se rencontre?). Si elle n'a pas compris, répétez votre message en utilisant d'autres mots (ex.: où je te rencontre?). Vous pouvez aussi lui demander ce que vous pouvez faire pour faciliter la communication.
- À éviter
 - Les contrejours qui font obstacle à une bonne visibilité;
 - Les objets (gomme, cigarette, crayon, paille) dans la bouche;
 - Faire semblant d'avoir compris.



LE SERVICE D'INTERPRÉTARIAT VISUEL

Lorsque vous faites appel à un service d'interprétariat visuel, l'interprète traduit votre message en langue des signes québécoise (LSQ), sans ajouter d'opinion ni de commentaire. Il est tenu de respecter la confidentialité.

Lorsque c'est possible, il est recommandé de transmettre à l'avance le contenu de l'échange à l'interprète. Par exemple : conférence, directive, discours.

Comment communiquer à l'aide d'un interprète visuel?

- Placez-vous à côté de l'interprète, face à la personne sourde.
- Regardez la personne sourde.
- Adressez-vous à la personne sourde et non à l'interprète.
- Utilisez des mots simples. L'interprète a pour rôle de traduire ce que vous dites. Il n'expliquera pas votre message en y ajoutant de l'information s'il est trop difficile à comprendre pour la personne sourde.
- Parlez lentement.
- Il n'est pas nécessaire d'attendre que l'interprète ait terminé de signer pour poursuivre votre message verbal. Cependant il faut attendre qu'il ait terminé de le faire avant de présenter du matériel visuel (textes, images, dessins).
 - En groupe, parlez un à la fois.
 - Pour plus d'information sur les couts et les services du service d'interprétation visuel, communiquez directement avec l'organisme :

Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec (SRIEQ) 418 622-1037 ou 1 800 268-1037

Soutien à la communication

Certaines personnes sourdes peuvent avoir des difficultés de communication en raison de la complexité de l'échange, des informations ou de la situation.

Un service de soutien à la communication peut être offert afin de soutenir le développement de leurs habiletés de communication et leur autonomie.

Pour l'information, s'adresser à l'IRDPQ, au Service d'accueil, d'évaluation et d'orientation au 418 529-9141 poste 2414.





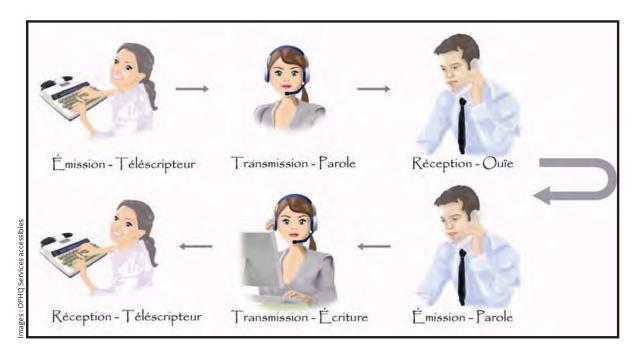
LES APPELS TÉLÉPHONIQUES

1 800 855-0511

Le Service de relais Bell permet aux personnes entendantes de communiquer avec une personne sourde, et vice-versa, par l'intermédiaire d'un téléphoniste. La personne sourde utilise un téléscripteur pour acheminer et recevoir un message d'une personne utilisant un téléphone régulier, et vice-versa. Les appels sont confidentiels et sans frais supplémentaires.

Comment fonctionne le Service de relais Bell?

- Vous donnez le numéro de téléphone de la personne sourde. Vous n'avez pas à mentionner au téléphoniste la raison de l'appel.
- Chaque personne parle à son tour. Le téléphoniste vous dira quand commencer.
- Vous transmettez votre message verbalement. Pour indiquer que vous avez terminé et passer la parole à votre interlocuteur, dites « À vous ».
- Le téléphoniste transcrit votre message. Il peut y avoir des moments de silence durant la transcription.
- La personne sourde écrit son message sur son appareil de télécommunication (ATS).
- Le téléphoniste vous lit le message écrit par la personne sourde.
- À la fin de la conversation, dites « Terminé ».



Conseils pour faciliter la communication par le Service de relais Bell

- Parlez lentement et directement à la personne sourde.
 Ex.: « Je voudrais vous rencontrer. » et non « Dites-lui que je voudrais le rencontrer. »
- Faites des phrases simples et courtes, car le téléphoniste écrira mot à mot ce que vous dites. Un message simple sera mieux compris (voir « Écriture simplifiée »).
- Si vous avez beaucoup d'information à transmettre, divisez-les en plusieurs phrases que vous dites une à la fois et non toutes en bloc.
- Pour vous assurer que la personne sourde a bien compris les informations essentielles, vous pouvez vérifier en lui posant la question.
 Ex.: « À quel endroit on se rencontre? À vous. »
- Au besoin, vous pouvez répéter le message avec d'autres mots pour vous assurer qu'elle a bien compris. Parfois le message écrit sur l'appareil de télécommunication (ATS) de la personne sourde comporte des erreurs de frappe à cause de la transmission. Il est aussi possible que la personne sourde ne connaisse pas certains mots, mais comprenne leurs synonymes.
 Ex.: « On se rencontre à 13 h. À vous. », et plus loin… « On se voit à 1 h pm.

À vous.»



LA LECTURE LABIALE

La lecture labiale consiste à regarder le mouvement des lèvres d'une personne qui parle pour tenter de comprendre son message sans l'aide de l'audition. Pour compléter le sens du message, la personne sourde observe aussi les expressions faciales, les gestes, ce qui se passe autour d'elle, ce qu'elle connait du contexte.

On croit à tort que les personnes sourdes peuvent tout comprendre sur les lèvres, comme si elles avaient un 6^e sens. Avez-vous déjà essayé de comprendre votre émission francophone préférée en fermant complètement le volume du téléviseur? Pas facile, n'est-ce pas?

La lecture labiale permet à la personne sourde de comprendre certains mots, certaines phrases, mais elle comporte certaines limites.

Seulement 30 % environ de ce qui est dit est visible sur les lèvres.

Conseils

Pour que la personne sourde perçoive le maximum d'information lorsque vous lui parler :

- Assurez-vous qu'elle vous regarde; sinon attirez son regard en la touchant ou en bougeant votre main;
- Placez-vous face à elle, sans cacher votre visage ni votre bouche;
- Parlez naturellement, sans exagérer l'articulation et sans crier;
- Soyez expressif (émotions, interrogation, négation, reconnaissance, etc.);
- Faites des gestes, mimez, pointez les objets ou les personnes concernées;
- Faites des phrases courtes et utilisez des mots simples.

Soyez attentif:

- Aux signes d'incompréhension provenant de la personne sourde (voir Règles d'or pour communiquer avec une personne sourde);
- Aux signes de fatigue de votre interlocuteur et à votre propre fatigue.

Principales limites de la lecture labiale

La lecture sur les lèvres comporte plusieurs inconvénients liés notamment aux facteurs suivants :

- Sons peu visibles
- Mots sosies
- Passage rapide du message sur les lèvres
- Connaissance partielle du français
- Exigences d'attention et de concentration

Sons peu visibles

Certains sons demeurent peu visibles au moyen de la lecture labiale.

Exemple : le son « k », produit avec le dos de la langue dans le fond de la bouche, ne se voit pas.

Essayez: dites les mots « cadeau » et « ados » devant le miroir. Avez-vous vu le son « k » du mot cadeau?

Mots sosies

Certains mots sont produits de la même manière sur les lèvres, mais on entend des sons différents.

Exemple : « pain », « bain » et « main » sonnent différemment à l'oreille, mais sont identiques aux yeux.

Essayez: dites ces trois mots devant un miroir. Avez-vous vu une différence?

Passage rapide du message sur les lèvres

Les personnes sourdes n'ont parfois pas le temps de tout voir et d'analyser tous les mouvements des lèvres. C'est le cas notamment lorsque la personne parle vite, fait des phrases longues ou a le visage tourné dans une autre direction.

Les limites de la lecture labiale empêchent la personne sourde de voir tout le message. Elle doit donc se fier à ses connaissances de la langue pour compléter les informations qu'elle ne peut pas comprendre par la lecture labiale.

Par exemple, avec vos connaissances du français, vous êtes capable de deviner le message suivant :

Bonjour, je _ appelle Na_ine, _ ai 22___ et j'____ _'université.

Réponse : Bonjour, je m'appelle Nadine, j'ai 22 ans et j'étudie à l'université.

Pour trouver cette réponse, vous avez sans doute utilisé vos connaissances sur les mots qui s'insèrent entre le sujet et le verbe, sur les prénoms québécois de filles et sur ce que peut dire une personne lorsqu'elle se présente.

Connaissance partielle du français

Pour les Sourds, le français est une langue seconde. Ils l'apprennent au moyen de la lecture labiale, de la lecture et de l'écriture. Le niveau de connaissance du français peut varier d'un Sourd à l'autre. Habituellement, cette connaissance est incomplète et comporte des erreurs. Un Sourd peut manquer de vocabulaire en français, méconnaitre des petits mots tels que « mon », « ton », « au », « du », avoir de la difficulté dans l'utilisation du masculin et du féminin, dans les conjugaisons de verbes, etc. Puisqu'ils ne maitrisent pas le vocabulaire et les règles de grammaire, il est plus difficile pour eux de compléter les informations manquantes afin de deviner le message.

Exigences d'attention et de concentration

La lecture sur les lèvres exige beaucoup d'attention et de concentration. La fatigue peut s'installer après quelques minutes de conversation soutenue et diminuer ainsi la capacité à comprendre.



L'ÉCRITURE SIMPLIFIÉE

L'écriture peut faciliter la communication avec une personne sourde. Elle peut être utilisée en direct avec la personne, dans une lettre, une télécopie ou un courriel.

Le français étant différent de la LSQ, il faut structurer l'information de manière simple. Voici les principaux éléments à tenir compte dans la rédaction d'un message écrit s'adressant à une personne sourde.

Règles de base pour communiquer par écrit avec une personne sourde

- Structurer les phrases simplement et éviter les mots superflus.
- Faites des phrases courtes.
- Utilisez des verbes à l'indicatif présent et à la forme active.
- Utilisez du vocabulaire simple, concret et courant.
- Choisissez des mots qui n'ont qu'un seul sens.
- Énumérez les évènements selon leur ordre chronologique.
- Utiliser un vocabulaire concret.
- Structurer les phrases simplement (sujet

 verbe complément) et éviter les mots superflus.

Exemple: Demain, votre enfant vous remet son plan de travail.

Éviter les adverbes et les adjectifs et les phrases relatives insérées dans la phrase principale.

À éviter : Vous pouvez être assuré que demain, l'enseignant donnera son plan de travail à votre enfant pour qu'il vous le transmette.

• Faites des phrases courtes.

Exemple: Mercredi à 18 h 30, il y a une réunion sur le nouveau fonctionnement du service.

À éviter : Afin de discuter du nouveau fonctionnement du service, une réunion aura lieu mercredi soir prochain, à 18 h 30.

• Utilisez des verbes à l'indicatif présent, autant que possible, et à la forme active.

Exemple : Demain, la secrétaire vous téléphone pour fixer le rendez-vous avec le médecin.

À éviter : Demain, ton rendez-vous avec le médecin sera fixé par la secrétaire.

• Utilisez du vocabulaire simple et courant.

Exemple: Les accidents arrivent souvent aux coins de rue.

À éviter : Les accidents surviennent fréquemment aux intersections.

• Choisissez des mots qui n'ont qu'un seul sens.

Exemple: Je n'ai pas compris.

À éviter : Je n'ai pas saisi ton message. (Le mot « saisir » signifie aussi prendre un objet.)

• Placez le temps au début de la phrase.

Exemple: Demain matin, tu n'as pas de cours.

À éviter : Tu n'auras pas de cours demain matin.

• Énumérez les évènements selon leur ordre chronologique.

Exemple: En premier, placez le miroir; après, attachez votre ceinture.

À éviter : Attachez votre ceinture après avoir ajusté les miroirs.

• Optez pour un vocabulaire concret.

Exemple: cet appareil coute très cher.

Éviter les expressions populaires.

À éviter : cet appareil, ça coute un bras!



LA TÉLÉCOPIE ILLUSTRÉE

Lorsque la personne sourde dispose d'un télécopieur à son travail ou à son domicile, la télécopie peut faciliter la transmission des messages de même type.

Exemples:

- Convocation à une réunion d'information;
- Demande de rendez-vous.

Principes de base :

- Utiliser des phrases courtes et des mots simples;
- Poser des questions concrètes (Où? Quand? Qui?
 Pourquoi?) suivies de case à cocher proposant des réponses simples;
- Utiliser des pictogrammes ou des dessins pour illustrer les propos.

Les pages suivantes vous présentent quelques exemples de télécopie adaptée à la communication avec des personnes sourdes.







Programme en déficience auditive Adultes et ainés

525, boul. Wilfrid-Hamel Québec (Québec) G1M 2S8

Pour:(Destinataire)		Fax :		
Envoyer qui :(Expéditeur)		Fax :		
Bonj	our! Ça va	bien ? Pag	e	
Rendez-vous	Où ?	Quand ?	Heure ?	
Pourquoi ?				
	Non			
Réponse s.v.p. Merci!				
Date et heure :		Nom :		

Avis de confidentialité: Ce message peut renfermer des renseignements confidentiels ou nominatifs. Toute divulgation est interdite sans autorisation de l'expéditeur. Si vous avez reçu ce document par erreur, veuillez s'il vous plaît nous en aviser immédiatement par téléphone et nous le retourner par la poste.

Fait par

MATÉRIEL DE COMMUNICATION ADAPTÉE





Programme en déficience auditive Adultes et ainés (Sourds)

525, boul. Wilfrid-Hamel Québec (Québec) G1M 2S8

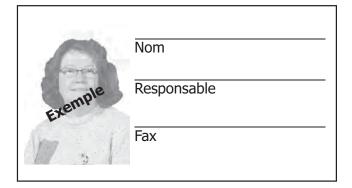
Pour :				
Qui : Manor	n Desharnais			
Bonj	jour!	Ça va bien ?		
Rendez-vous	Où ?	Quand ?	Heure ?	
			Tuis July	
	Réponse s	s.v.p. Merci !		
Date et heure :		Nom :		

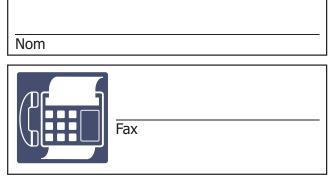


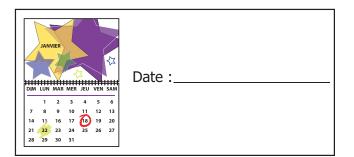


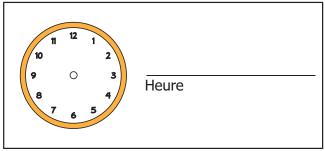
Télécopieur (Fax)

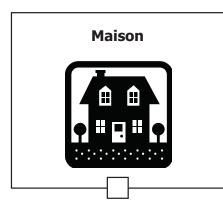




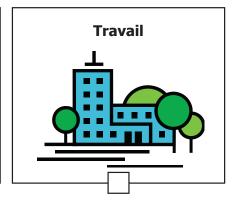


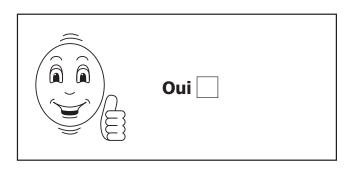


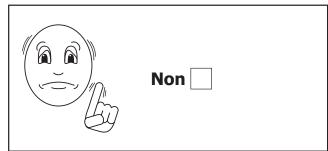














LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Conjuguées aux règles de base de la communication avec une personne sourde, les technologies de l'information et de la communication fournissent des moyens supplémentaires pour faciliter l'interaction.

Appel téléphonique via Internet

Certains logiciels (ex.: Skype) permettent aux utilisateurs de passer des appels téléphoniques via Internet.

Pour communiquer avec une personne sourde, les ordinateurs utilisés doivent être munis d'une caméra. La personne sourde pourra ainsi voir

son interlocuteur (gestes et expressions) et lire sur les lèvres à l'aide de la lecture labiale.





Courriel et texto

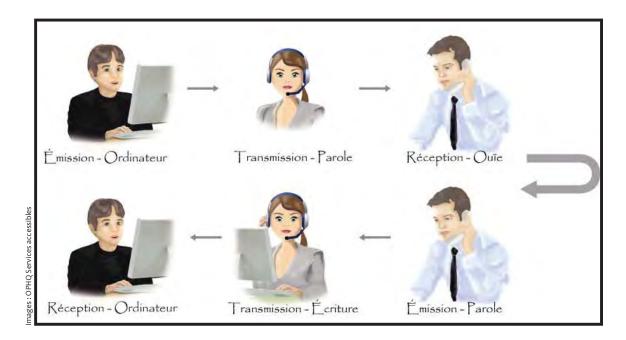
Avant d'utiliser le courriel ou le texto avec une personne sourde, il est bon de se rappeler les règles d'écriture simplifiée (voir p. 32).

Visioconférence

La visioconférence permet à des personnes situées dans des lieux distincts de communiquer entre elles. Le système permet non seulement de s'entendre, mais aussi de se voir grâce à l'utilisation de caméras et d'écrans qu'on installe pour la saisie, la transmission et la reproduction des images.

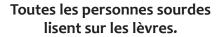
Service de relais IP (Internet Protocole)

Un service de relais IP permet à la personne ayant une incapacité auditive ou du langage de communiquer avec son interlocuteur ou son interlocutrice à l'aide d'un ordinateur et d'un accès Internet. La communication s'établit en clavardant avec la téléphoniste ou le téléphoniste du service de relais IP qui transmet le message dans les deux situations suivantes : La personne sourde utilisant un ordinateur pour acheminer et recevoir un message d'une personne utilisant un téléphone régulier, et vice-versa





MYTHES ET RÉALITÉ



Faux

Même si la plupart des personnes sourdes ont reçu un entrainement oral étant enfants, l'habileté pour la lecture labiale varie d'une personne à l'autre.

La langue des signes est universelle.

FAUX

Cette langue a évolué comme n'importe quelle autre langue selon les influences culturelles de chaque pays. Au Québec, la langue employée par les personnes sourdes est appelée Langue des signes québécoise (LSQ).

Une personne sourde qui ne parle pas ne peut pas communiquer.

FAUX

Si une personne sourde ne s'exprime pas oralement, elle connait en général une langue des signes qui lui permet de communiquer.

Elle peut aussi utiliser l'écriture pour se faire comprendre.



FAUX

Plusieurs d'entre elles sont devenues sourdes après la naissance; elles ont donc développé le langage parlé. Certaines personnes sourdes de naissance ont aussi reçu un entrainement leur permettant de s'exprimer oralement. Une personne qui lit sur les lèvres peut comprendre tout ce qui se dit.

FAUX

Le mécanisme qui permet de reconnaitre les sons en lisant sur les lèvres est très différent de celui de l'audition. Il demande aussi plus d'effort. La langue des signes est pauvre.

FAUX

Tout comme une autre langue, elle permet d'exprimer des concepts élaborés. Il y a beaucoup de nuances dans les mouvements qui accompagnent les signes.

Tous les sourds peuvent lire ce que l'on écrit.

FAUX

Certains sourds ne maitrisent pas la langue française et leur capacité de lecture est minimale.

Les sourds ne peuvent pas faire d'études postsecondaires.

FAUX

Avec les services appropriés (interprètes, prises de notes, tutorat, etc.), ils peuvent étudier aussi longtemps qu'ils le veulent.

Les sourds sont moins intelligents.

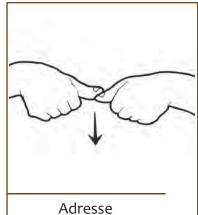
FAUX

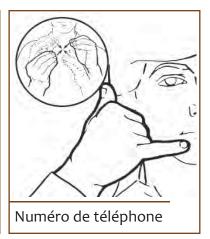
Si la personne sourde a reçu l'éducation adéquate et qu'elle a appris à maitriser la langue française, elle peut étudier jusqu'à l'université.

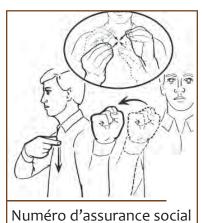


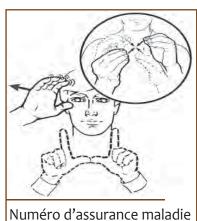
QUELQUES SIGNES SUPPLÉMENTAIRES EN LSQ

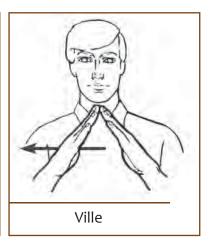


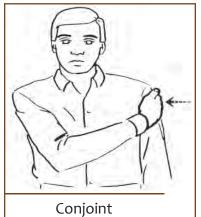






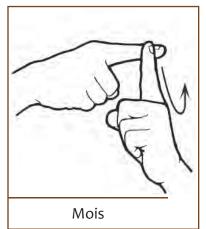


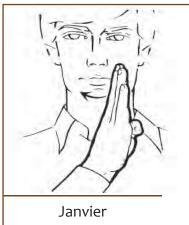


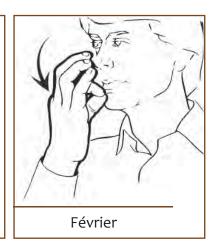










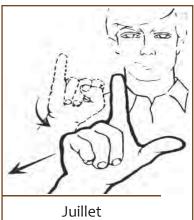


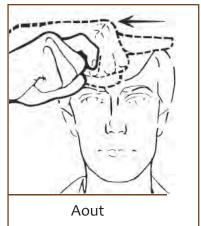


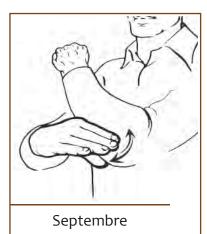








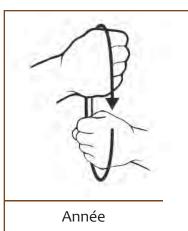




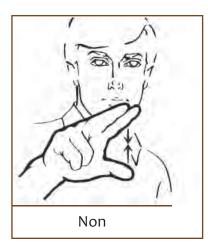




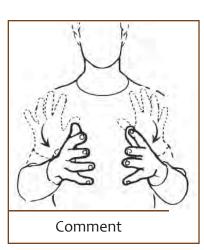












Source: DELAGE, Paul et TREMBLAY, Claudette. Le français signé. Tomes 1 à 4, Charlesbourg, Commission scolaire des Premières Seigneuries.

